

 M commune de MARTIGNAT	OBJECT :	CAHIER DES CHARGES PANNEAUX NUMERIQUES
	REDACTEUR	Commission Communication
	DATE :	27 février 2024 – Version 03

Présentation :

- La commune dispose de deux panneaux d'affichage numérique vers la Mairie, placés dos à dos.
- L'espace d'affichage présente un format carré de 144 x 144 LED. La définition relativement réduite est à prendre en compte au moment de la création des messages.
- Ils sont gérés et maintenus par la société CHARVET DIGITAL MEDIA de Miribel.

Règles d'utilisation :

- Devant le très grand nombre de sollicitations, la mairie définit les messages qui seront diffusés ou non. La priorité est toujours donnée aux manifestations communales.
- La priorité d'affichage est déterminée suivant le type de message, dans l'ordre :
 - Annonces communales de Martignat (chaque passage)
 - Evènements des Associations de la commune (chaque passage)
 - Annonces d'intérêt communautaire (tous les deux passages)
 - Publications d'Associations hors Martignat mais avec adhérents de Martignat (tous les trois passages)
 - Grands évènements locaux (tous les trois passages).
- Toute organisation ou association qui souhaite utiliser ce moyen créera son visuel sous Powerpoint à partir des éléments ci-dessous et les transmet à cette adresse : mairie@martignat.com au **moins 3 semaines avant l'évènement**.
- Pour les manifestations sur le territoire de la commune, la mairie se réserve le droit de ne pas diffuser le message si le contenu est jugé inadapté. Vous en serez alors prévenu. Elle pourra également modifier le message dans sa forme pour un meilleur fonctionnement sur les supports.
- C'est la mairie qui se charge de mettre en place le message, au plus tôt 3 semaines avant l'évènement et qui le retirera.
- Les panneaux numériques sont des matériels complexes qui nécessitent des arrêts pour maintenances préventives et parfois pour dépannage. La mairie ne saurait être tenu responsable d'un retard de diffusion ou d'une non diffusion dans les cas les plus difficiles.

Impossible reproduction sur le panneau d'une affiche :

La définition d'affichage ne permet pas de reproduire correctement une affiche. Elle est de 144x144, soit 20736 points pour 2,07 m², **soit un point lumineux tous les centimètres**. C'est pourquoi nous demandons des présentations Powerpoint créés spécifiquement.

Pour l'illustrer, nous avons simulé ci-dessous le résultat d'une affiche projetée sur le panneau numérique :



Affiche d'origine

>>>>



Simulation du résultat sur panneau

Le résultat est illisible, encore dégradé par le format carré. On passe à la présentation PowerPoint.

Aide à la création du Powerpoint :

- Un modèle a été créé sous POWERPOINT et reprend l'essentiel des points. Ce modèle est à utiliser pour créer chaque présentation : « Modele PN Martignat_XX.pptx »
- La couleur d'arrière-plan est à votre convenance.
- Les transitions de diapos sont définies dans le modèle, à savoir :
 - Diapo 1 : effet « boîte » de 0,75 s
 - Diapo 2 et suivantes : effet « pousser » de puis de bas de 0,75s
- Le temps d'affichage de chaque diapo est de 6 s en moyenne.
- 3 diapos est un maximum.
- La police à utiliser est « Calibri » de taille 20 au minimum et de 32 en valeur typique. Attention, en dessous de 20, le texte est illisible.
Beaucoup de polices ne sont pas acceptées et remplacées par « Times new Roman ». Utilisez « Calibri », c'est plus sûr.
- **Pas d'animations autres que les transitions** décrites ci-dessus. Le message doit être rapidement lu depuis la voiture -> faire simple.